



Chez Monsieur MULLER Raymond

3, cité Jardin – 68260 Kingersheim

Tél. 06 11 99 47 20

PV AG TPM ordinaire - exercice 2021

4 février 2022

Membres du comité directeur présents

Raymond Muller (président) – Olivia Fricker Ponche (vice-présidente) — David Tessier (vice-président) - Thierry Adloff (trésorier) – Marc Weller (secrétaire) – Jean-Luc Durliat (secrétaire adjoint) – Emmanuel Siraud (secrétaire adjoint) – Dominique Bannwarth (responsable commission plongée) – Pierre Bourghart (responsable inscriptions) – Nathalie Bonfill - Serge Colas – Xavier Herent – Mathieu Veuillet

Membres du comité de direction absents et excusés

Céline Bardet (responsable commission jeunes) – Stéphane Bardet (responsable commission hockey subaquatique)

Invités (absents et excusés)

Christophe Steger (adjoint aux sports de Mulhouse) - Beytullah Beyaz (adjoint de Christophe Steger) - Vincent Drey (Président de l'OMS)

Elus et responsables plongée (absents et excusés)

Rémy Heller (Codep 68)
Bernard Schittly (Comité Est) salue cependant toute l'assemblée et félicite le TPM pour ses activités menées, sa représentation à l'extérieur, qui entrent dans les attentes de la fédération.

Ouverture de séance

La séance se passe intégralement en visioconférence, via la plateforme Zoom. La séance est enregistrée afin de faciliter le compte-rendu de la réunion.

Les votes seront effectués sur VPDive à la fin de l'AG. Les procurations seront reçues par mail par Doumé et Marc et ajoutées à ces votes.

Après pointage de la liste de personnes présentes, l'assemblée compte 36 membres présents avec 14 pouvoirs, soit 50 membres présents ou représentés sur 114 membres votants. Le quorum est de 43,86%. L'assemblée est par conséquent en mesure de délibérer et de voter valablement (quorum supérieur à 25% - cf. statuts).

Cette 64^e Assemblée Générale Ordinaire démarre à 19h10.



Chez Monsieur MULLER Raymond

3, cité Jardin – 68260 Kingersheim

Tél. 06 11 99 47 20

Ordre du jour:

1. Approbation du P.V. de l'Assemblée Générale 2020

Certaines questions concernant le bilan financier de la saison 2019/2020 et le résultat par commission sont relevées : elles sont relatives au déficit de la commission technique.

VOTE : Pour : 41 (83,67%) Contre : 4 (8,16%) Abstention : 4 (8,16%)

2. Rapport du président

Le président présente son rapport moral.

Il évoque, à cette occasion, le décès de André Heinrich et lui rend hommage.

VOTE : Pour : 48 (97,96%) Contre : 1 (2,04%) Abstention : 0

3. Rapport du trésorier

Thierry Adloff, trésorier, présente le rapport financier.

Le compte de résultat comprend l'ensemble des mouvements qui ont eu lieu du 30 septembre 2020 au 30 septembre 2021. A partir de la saison prochaine, l'exercice comptable se fera du 1^{er} septembre au 31 août. Le bénéfice pour cette année est de 6114€. Cette année n'est cependant pas représentative en raison de la Covid. Ce résultat nous permettra d'absorber les réductions Covid accordées aux membres de l'année écoulée et d'investir dans de nouveaux équipements. A ce sujet, un dossier a été déposé auprès de la région Grand Est (plan d'investissement « Inv'Est »). Nous avons touché une subvention de 6845€ pour 80% de dépenses. Les 20% restants (1711€) seront pris en charge par le club. S'y ajoutent les subventions de la Ville de Mulhouse et CEA ainsi que des dons.

Après ceux du club, Thierry présente les comptes de résultat par commissions.

Vient ensuite le bilan global de 50891€ au 30 septembre 2021. Le fond associatif, fruit des résultats passés, s'établit à 48860€ et permet de voir l'avenir sereinement. La trésorerie qui en découle est proche de 49000€. Le fond associatif a été détaillé par commission.

Thierry présente enfin le budget prévisionnel 2021/2022. Celui-ci est déficitaire à hauteur de 3933€ suite aux nombreux investissements (Inv'Est) ainsi qu'aux remboursements Covid.

Le déficit imputé aux plongeurs est remis en cause par certains membres du comité ainsi que de la commission technique. L'étude de ce point est prévue. Cela a été discuté au dernier CD et sera revu lors de la prochaine réunion le 22/03/22. Cependant, en raison de ce déficit, certains membres ne valideront pas le rapport du trésorier, sans toutefois remettre en cause l'excellent travail effectué par celui-ci. La façon de gérer les comptes doit donc évoluer, notamment en répartissant différemment les finances de chaque commission. La volonté est de trouver un fonctionnement permettant aux différentes commissions de fonctionner correctement et ainsi de poursuivre en bonne cohésion. Le CD envisage ainsi d'attribuer directement aux commissions concernées une partie des cotisations ainsi que les formations.

Il est souligné que les finances du club sont saines et devraient permettre au club d'avancer sereinement.

Les trésoriers, Nathalie et Thierry, sont remerciés pour leur travail.

VOTE : Pour : 30 (61,22%) Contre : 12 (24,49%) Abstention : 7 (14,29%)

Rapport des réviseurs aux comptes :

Emmanuel Decker, réviseur aux comptes, témoigne de la très bonne gestion et approuve les comptes présentés, en son nom et en celui de Fabrice Panfalone qui est absent.

Un grand merci à Thierry Adloff et aux deux réviseurs aux comptes pour leur travail.

VOTE : Pour : 45 (91,84%) Contre : 3 (6,12%) Abstention : 1 (2,04%)



Chez Monsieur MULLER Raymond

3, cité Jardin – 68260 Kingersheim

Tél. 06 11 99 47 20

Approbation de l'exercice écoulé / quitus au trésorier :

VOTE : Pour : 37 (75,51%) Contre : 6 (12,24%) Abstention : 6 (12,24%)

Élection des réviseurs aux comptes 2021/2022 :

Marie Cassal et Emmanuel Decker se proposent comme réviseurs aux comptes pour l'année à venir. Leurs candidatures sont validées par l'ensemble des membres présents.

4. Budget prévisionnel 2022

Le budget prévisionnel est présenté à nouveau. Celui-ci est déficitaire. Il est rappelé que cela est relatif aux investissements matériels, aux dépenses qui n'ont pas été faites l'année passée ainsi qu'à la réduction Covid. Ce budget est très préliminaire puisqu'il pourra être modifié en raison des transformations envisagées dans la gestion des comptes par rapport aux différentes commissions. N'ayant pas vocation à thésauriser, il est normal que l'on dépense de l'argent pour l'avenir du club.

VOTE : Pour : 41 (83,67%) Contre : 5 (10,20%) Abstention : 3 (6,12%)

5. Présentation du rapport de la commission licences (Pierre)

Pierre et Thierry soulignent que le lien entre le trésorier et le responsable licences fonctionne parfaitement.

150 personnes ont adhéré au club. Il y a donc une petite chute des effectifs liée à la Covid, qui est cependant sans grande incidence.

VOTE : Pour : 49 (100%) Contre : 0 Abstention : 0

6. Rapport de la commission technique & matériel

Il est précisé que malgré la Covid, comme c'est une activité extérieure, il a été possible de plonger régulièrement à la Gravière du Fort pendant la saison estivale. Cela a permis d'effectuer de nombreuses formations ; ce qui est très positif et motivant pour les cadres. Ceux-ci sont remerciés pour leur investissement.

VOTE : Pour : 44 (89,80%) Contre : 2 (4,08%) Abstention : 3 (6,12%)

7. Rapport de la commission apnée

VOTE : Pour : 48 (97,96%) Contre : 1 (2,04%) Abstention : 0

8. Rapport de la commission hockey

VOTE : Pour : 48 (97,96%) Contre : 1 (2,04%) Abstention : 0

9. Rapport de la commission jeunes

VOTE : Pour : 48 (97,96%) Contre : 1 (2,04%) Abstention : 0

10. Décharge globale au comité directeur

Le Président reprend la parole pour demander la décharge globale au comité de direction.



Chez Monsieur MULLER Raymond

3, cité Jardin – 68260 Kingersheim

Tél. 06 11 99 47 20

VOTE : Pour : 45 (91,84%) Contre : 1 (2,04%) Abstention : 3 (6,12%)

11. Souscription au contrat d'engagement républicain (Dispositif Pass'Sport)

Thierry présente le contrat d'engagement républicain : les règles qu'il implique au niveau des encadrants ainsi que de tous les membres. Ce contrat doit être voté en assemblée générale ; d'où la présentation qui est faite. Le comité directeur souhaite y adhérer, d'autant plus qu'il conditionne la réception des subventions publiques. La mise en œuvre se fera en fonction des directives qui sont en train de nous parvenir.

VOTE : Pour : 49 (100%) Contre : 0 Abstention : 0

12. Points divers

Il est soulevé par un parent de membre le fait que les parents n'ont pas le droit de vote. Or, il est souhaité par certains d'entre eux d'obtenir ce droit. Réponse : les invitations pour l'AG sont d'emblée envoyées aux parents puisque c'est leur adresse mail qui est fournie au club. La question du vote des parents a déjà été évoquée en CD. Pour réaliser cela, les statuts doivent être modifiés et validés en AG extraordinaire. Le CD souhaite engager cette démarche.

Un membre suggère de valoriser les jeunes talents du TPM dans toutes les disciplines.

Une sortie plongée a été proposée par l'intermédiaire d'un sondage (choix de la période et du lieu). Les membres sont sollicités pour y répondre. Cette sortie est ouverte à tous, avec pour seule condition la qualification « niveau 1 ».

Les nouvelles préconisations concernant la Covid seront bientôt données par la fédération et mise en ligne sur son site. La mise en ligne sur celui du TPM se fera bientôt et sera relayée auprès de toutes les commissions. Ces préconisations concernent notamment les personnes qui sortent de Covid, avec pour certains des séquelles pulmonaires importantes. Quelle que soit l'activité, les membres atteints doivent suivre les consignes avant toute reprise en bassin ou en milieu naturel.

Question est posée concernant le signalement des plongées pour les nouveaux membres. Les mails, concernant les plongées organisées par les cadres, sont envoyés exclusivement aux membres plongeurs. L'enregistrement sur les listes de diffusion (différentes commissions) peut, dans certains cas, poser problème. Il est cependant préconisé de vérifier si les mails ne sont pas placés dans les spams. Il est également rappelé l'importance de veiller à donner une adresse mail juste et lisible.

13. Les votes sont ouverts sur VPDive.

35 votants sur 36 ont transmis leurs voix sur VPDive.



Chez Monsieur MULLER Raymond

3, cité Jardin – 68260 Kingersheim

Tél. 06 11 99 47 20

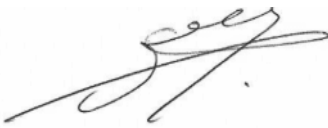

14. Le mot du président et clôture de l'assemblée générale du TPM

Raymond remercie tous les membres présents. Il encourage les jeunes hockeyeurs pour le championnat de France. Il émet l'espoir que les choses vont s'améliorer en ce qui concerne la Covid.

« Bon sport ! Bon vent ! »

Fin de séance

La clôture de l'assemblée générale ordinaire se fait à 20h35.

<p>Raymond Muller</p>  <p>Président</p>	<p>Marc Weller</p>  <p>Secrétaire</p>
--	--